

Pour les maintenances :

A l'exception d'un diagnostic rapide, nous n'avons plus les ressources humaines nécessaires pour déclencher et suivre vos dépannages sous ou hors garantie. Pour des interventions logicielles ou matérielles sur PC nous préconisons de recourir à Laurent BRETEL (06 72 44 44 55) qui proposera un dépannage sous conditions financières. Il pourra être à même de grouper ses interventions sur une période de 15 jours.

Pour les autres matériels, vous êtes priés de prendre contact avec les fabricants ou fournisseurs par l'intermédiaire de leurs sites web et de suivre leurs procédures de diagnostic, renvoi et échange.

(d'où la recommandation de souscrire aux extensions de garantie d'au moins 3 ans pour les matériels informatiques).

From:

<https://docinfo.ias.u-psud.fr/> - **Informations, recommandations et conseils du service informatique de l'IAS**

Permanent link:

<https://docinfo.ias.u-psud.fr/doku.php/depannage?rev=1481295679>



Last update: **2016/12/09 16:01**